

L'Italie a osé : Apple et Samsung condamnés pour obsolescence programmée.

Vous nous proposez un exemple de condamnation pour obsolescence programmée. Qu'est-ce que l'obsolescence programmée et qui a été condamné ?

La loi française définit l'obsolescence programmée comme « l'ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement. C'est par exemple un élément d'un appareil qui est serti et qui ne dure en moyenne que deux ans. Impossible de le remplacer et donc il faudra remplacer l'ensemble.

L'autorité garante de la concurrence de l'Italie a estimé que les sociétés Apple et Samsung étaient coupables de "pratiques commerciales malhonnêtes" à l'issue d'une enquête. Cette décision rarissime a été décidée en octobre dernier.

Apple et Samsung sont donc soupçonnés de réduire sciemment la durée de vie de leurs chers appareils !

L'autorité italienne garante de la concurrence a décidé le mercredi 24 octobre de délivrer une amende de 10 millions d'euros à Apple et une autre de 5 millions d'euros à Samsung. C'est la lourde condamnation qui conclut son enquête pour obsolescence programmée. C'est une première en Europe. Les conclusions de l'enquête sont sans appel, elle estime que "les sociétés du groupe Apple et du groupe Samsung ont mis en œuvre des pratiques commerciales malhonnêtes». Les mises à jour de logiciels sur des téléphones Apple et Samsung "ont provoqué de graves dysfonctionnements et réduit de manière significative les prestations, accélérant de cette manière la substitution de ces derniers", précise l'antitrust.

Qu'ont-ils trouvé de répréhensible ?

Les propriétaires des Smartphones Note 4 ont été incités à installer une nouvelle version d'Android prévue pour le nouveau modèle, le Note 7, et qui a fortement ralenti les anciens modèles. Idem pour Apple, qui a poussé les propriétaires d'iPhone 6 à installer le système opérationnel développé pour l'iPhone 7, puis une mise à jour de ce système, qui a ralenti les anciens modèles. Apple a été sanctionné pour ne pas avoir informé ses utilisateurs de caractéristiques "essentielle" de ses piles au lithium, en particulier leur durée de vie moyenne et les modalités d'entretien. Ce sont les utilisateurs qui ont alerté les autorités. Bien entendu Samsung a fait appel ! La France étudie également se penche sur le problème. Apple a d'ailleurs admis qu'elle bridait les performances de certains modèles, en assurant qu'il s'agissait "de prolonger leur durée de vie" et d'éviter qu'ils ne s'éteignent de façon intempestive. Trop d'attention me fait chaud au cœur !